



*Ville de Pontivy*

## **Extrait du registre des délibérations**

### **Marché de travaux : Construction de 6 courts de tennis, de deux padels, d'un club house, de vestiaires PMR et aménagement du site** **Avenant valant modification du marché en cours d'exécution**

DEL-2019-063

**Numéro de la délibération :** 2019/063

**Nomenclature ACTES :** Commande publique, marchés publics

**Information relative à l'environnement :** non

**Date de réunion du conseil :** 29/04/2019

**Date de convocation du conseil :** 23/04/2019

**Date d'affichage de la convocation :** 23/04/2019

**Début de la séance du conseil :** 19 heures

**Présidente de séance :** Mme Christine LE STRAT

**Secrétaire de séance :** M. Paul LE GUERNIC

**Étaient présents :** M. Philippe AMOURETTE, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉРАН, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL, Mme Véronique RISSEL, M. Eric SEGUET.

**Étaient représentés :** M. Christophe BELLER par M. François-Denis MOUHAOU, Mme Émilie CRAMET par Mme Claudine RAULT, M. Michel GUILLEMOT par Mme Stéphanie GUEGAN, Mme Laurence KERSUZAN par Mme Alexandra LE NY, M. Eddy RENAULT par Mme Soizig PERRAULT.

**Marché de travaux : Construction de 6 courts de tennis, de  
deux padels, d'un club house, de vestiaires PMR et  
aménagement du site**

**Avenant valant modification du marché en cours d'exécution**

**Rapport de Yann LORCY**

Vu les délibérations n°2018/123 du 11 décembre 2018 et n°2019-035 du 5 mars 2019, portant attribution des marchés de travaux pour la construction de 6 courts de tennis, de deux padels, d'un club house, de vestiaires PMR et l'aménagement du site sur la commune de Pontivy avec :

- La société PIGEON TP Loire Anjou de Renaze (53) pour le lot n°1 – « Terrassement VRD » pour un montant de 294 126.87 € HT correspondant à la solution de base
- La société SAS SAITEL BRETAGNE de Concarneau (29) pour le lot n°9 « Electricité » pour un montant de 142 420.35 € HT décomposé ainsi :
  - Solution de base pour un montant de 112 270.35 € HT
  - La Prestation Supplémentaire Eventuelle n°1 « Contrôle d'accès » pour un montant de 30 150.00 € HT
- La société SPORTINGSOLS de Saint Fulgent (85) pour les lots n°11 – « Sols sportifs » et n°12 « Padels » pour les montants suivants :
  - Lot n°11 : 112 322.85 € HT correspondant à la solution de base
  - Lot n°12 : 91 080.00 € HT correspondant à la solution de base
- La société JARDIN SERVICE de Plabennec (29) pour les lots n°13 – « Espaces verts » et n°15 « Clôture portail » pour les montants suivants :
  - Lot n°13 : 36 660.00 € HT décomposé ainsi :
    - Solution de base pour un montant de 32 980.00 € HT
    - La Prestation Supplémentaire Eventuelle 1 « mobilier » pour un montant de 3 680.00 € HT
  - Lot n°15 : 64 234.80 € HT correspondant à la solution de base

Les lots n°3 « Charpente », n°4 « Couverture », n°5 « Menuiseries extérieures », n°6 « Serrurerie », n°7 « Isolation, cloison », n°8 « Menuiseries intérieures », n°16 « Peinture » se rapportant à la réalisation du club house n'ont pas été relancés au vu des coûts financiers importants pour cet équipement.

Vu le lot n°2 « Gros œuvre » déclaré sans suite pour absence de concurrence effective,

Vu le lot n°14 « Arrosage » déclaré sans suite pour insuffisance de concurrence.

Vu l'article 139.6 du Décret de 2019 portant sur les marchés publics autorisant la passation de modifications au marché dans les conditions suivantes : (...) 6° « Lorsque le montant de la modification est inférieur aux seuils européens publiés au Journal officiel de la République française et à 15 % du montant du marché initial pour les marchés publics de travaux

Vu l'avis de la commission des achats du 15 avril 2019 validant la proposition de travaux supplémentaires au lot 1 portant sur la réalisation des prestations de gros œuvre et d'arrosage,

Après en avoir délibéré, les membres de la commission précitée proposent de valider (à l'unanimité) un avenant n°1 au lot n°1 – « Terrassement – VRD »

L'avenant a pour objet de prendre en compte :

- L'intégration des prestations prévues au lot n°2 « Gros œuvre » et lot n°14 « Arrosage »

Les travaux supplémentaires demandés à l'entreprise attributaire du lot n°1 concernent:

- La réalisation du mur béton d'entraînement représentant une plus-value de 8 524.14 € HT (prestation du lot n°2)
- La mise en place du réseau d'arrosage des terrains en terre artificielle représentant une plus-value de 9 500.00 € HT (prestation du lot n°14)

Ces modifications génèrent une plus-value de 18 024.14 HT représentant une augmentation de 6.13 % par rapport au marché initial et de 2.43% par rapport au montant global de l'opération tous avenants cumulés (cf. tableau suivi comptable joint)  
Le nouveau montant de marché est désormais porté à la somme de 312 151.01 € HT.

Les autres dispositions du marché demeurent inchangées.

**Nous vous proposons :**

- D'accepter les propositions de la commission des achats,
- D'autoriser la Maire à signer l'avenant valant modifications du marché à intervenir ainsi que toutes les pièces annexes.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

Fait à Pontivy, le 30 avril 2019

LA MAIRE  
Christine LE STRAT

*Ch. Le Strat*

Transmise au contrôle de légalité le : - 6 MAI 2019

Publiée au recueil des actes administratifs le : - 9 MAI 2019



Certifiée exécutoire

LA MAIRE  
Christine LE STRAT

*Ch. Le Strat*



